

Protocole d'accueil et organisation périscolaire
à partir du 22 juin 2020

(en conformité avec le protocole sanitaire du ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse du 14 mai)

Le cadre

L'Alae est un Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole et se doit, de par son nom, de proposer un accueil de loisirs aux enfants sur le lieu de scolarisation les jours où ils sont scolarisés.

Le ministère de tutelle est celui de la jeunesse et des sports, mais en lien étroit avec l'Education nationale (mêmes enfants, même lieux).

La différence entre les temps scolaires et périscolaires est la mission attribuée aux différentes parties (Apprentissages scolaires / Accueil de loisirs). Le socle de la sociabilisation est commun, et l'articulation des temps se doit d'être cohérent dans les projets et l'organisation, avec une vision globale de la journée de l'enfant.

Covid-19

Depuis le 16 mars, nous sommes mobilisés pour la garde des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise.

Les conditions d'accueil sont adaptées aux règles sanitaires imposées par le protocole.

Elles seront cohérentes avec les possibilités matérielles (locaux, désinfection...), humaines et harmonisées avec l'organisation scolaire.

Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour répondre au mieux aux besoins des familles dans le respect des règles sanitaires et de nos possibilités.

Organisation de l'accueil des enfants à partir du 22 juin et jusqu'au 3 Juillet :

Compte tenu du discours du président de la république du 14 juin 2020:

« Les crèches, les écoles, les collèges se prépareront à accueillir à partir du 22 juin tous les élèves de manière obligatoire et selon les règles de présence normales »

Compte tenu de l'extrait suivant du protocole de l'éducation nationale :

« La stabilité des classes et des groupes d'élèves limite le brassage des élèves et donc une éventuelle circulation du virus. En fonction de leur taille, les écoles et établissements scolaires organisent le déroulement de la journée et des activités pour limiter les croisements entre élèves de classes différentes ou de niveaux différents. »

Compte tenu de l'extrait suivant du protocole ACM (Accueil Collectif de Mineurs) :

« Les groupes sont constitués, dans la mesure du possible, pour toute la durée de la période d'accueil, et n'ont pas d'activités communes avec d'autres groupes. »

Compte tenu de l'ouverture de toutes les classes sur la ville,

il paraît difficile de maintenir l'encadrement des enfants avec un animateur par groupe.
Nous devons donc mixer certains groupes pour permettre un accueil dans toutes les écoles et pour tous les groupes.

Voici l'organisation mise en place pour les accueils périscolaires:

Accueil du matin (7h30 - 8h30)

Accueil des groupes mixés par cycle scolaire, arrivée échelonnée possible.
Accueil dans la cour, les parents ne rentrent pas dans l'enceinte du bâtiment.
Si nécessité absolue il y avait, le port du masque est obligatoire.
Les enfants se lavent les mains en arrivant.

Une inscription préalable devra être complétée par les parents, par le biais du formulaire en ligne google form « besoins périscolaires » envoyés par mail. Cette inscription indiquera les présences sur les temps périscolaires jusqu'au 3 Juillet et nous servira d'indicateurs pour la constitution des groupes.
Adhérents uniquement. La validation du planning vaut acceptation des conditions d'accueil mises en place sur les alae.

Accueil de la pause méridienne (11h45 - 13h45)

- Groupe de repas constitué par cycle (cp/ce1 – ce2 ...) selon le nombre d'encadrant et pour la durée du temps d'accueil
- Un animateur par groupe constitué
- Repas pris dans les réfectoires ou à l'extérieur
- Pas d'activités communes avec d'autres groupes.
- Le repas se fait dans le respect des règles sanitaires (lavage de mains avant / après, distanciation d'un mètre entre chaque groupe).
- Repas froid fourni par la mairie à réserver en amont depuis le « Portail familles »
- Après le repas, une activité, ou animation est proposée aux enfants, toujours dans le respect des règles sanitaires et par groupe constitué le temps de l'accueil.
Une vigilance accrue sera portée sur les activités extérieures, afin de respecter la distanciation et éviter tout croisement avec d'autres groupes.

Une inscription préalable devra être complétée par les parents, par le biais du formulaire en ligne google form « besoins périscolaires » envoyés par mail. Cette inscription indiquera les présences sur les temps périscolaires jusqu'au 3 Juillet et nous servira d'indicateurs pour la constitution des groupes.
Adhérents uniquement. La validation du planning vaut acceptation des conditions d'accueil mises en place sur les alae.

Accueil du soir (16h30 - 18h30)

- Groupe constitué pour la durée de l'accueil, un encadrant par groupe.
- Pas d'activités communes avec d'autres groupes.
- Après le goûter (fourni par les parents), une activité ou animation est proposée aux enfants, toujours dans le respect des règles sanitaires et par groupe.
Une vigilance accrue sera portée sur les activités extérieures, afin de respecter la distanciation et éviter tout croisement avec d'autres groupes.
Les jeux de ballons seront autorisés, avec lavage de mains avant et après et désinfection du matériel.
- La souplesse du départ échelonnée ne peut être proposée (les parents ne pouvant pas franchir le seuil de l'établissement, les animateurs devant rester avec leur groupe).

Aussi, deux horaires de départ vous seront proposés : 17h30 ou 18h30.
Il ne sera pas possible de récupérer son enfants en dehors de ces horaires.

Une inscription préalable devra être complétée par les parents, par le biais du formulaire en ligne google form « besoins périscolaires » envoyés par mail. Cette inscription indiquera les présences sur les temps périscolaires jusqu'au 3 Juillet et nous servira d'indicateurs pour la constitution des groupes.

Adhérents uniquement.

La validation du planning vaut acceptation des conditions d'accueil mises en place sur les alae.

Le rôle des parents : Vous allez jouer un rôle essentiel, en vous engageant à :

- Expliquer à votre enfant les mesures qui seront mises en place sur l'Alae (gestes barrières et règles de distanciation, interdictions, ...)
- Expliquer à votre enfant que les règles de l'Alae vont changer et le préparer à voir l'équipe d'animation avec un masque.
- Ne pas mettre votre enfant au centre en cas d'apparition de symptômes évoquant le covid19 chez votre enfant ou dans votre famille (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre) .
- Fournir à votre enfant : Gourde, casquette, goûter / repas froid, tenue adaptée, un paquet de mouchoirs jetables.
- Respecter les règles de distanciation (1 m) aux abords de l'établissement.
- Rester à l'extérieur du bâtiment
- Si vous deviez par absolue nécessité rentrer dans le bâtiment, après accord de la responsable alae, le port du masque est obligatoire.

N.B : Tout comportement d'enfant qui ne respecterait pas l'ensemble des règles sanitaires (gestes barrières, distanciation...) pourra être sanctionné et nous nous réservons le droit de ne plus l'accueillir, pour la sécurité sanitaire du collectif.

Les animateurs s'engagent à sensibiliser les enfants aux gestes barrières et à proposer des activités adaptées dans le respect des mesures sanitaires, afin de leur permettre l'accès aux loisirs, à la détente et à la bonne humeur.

Nous sommes conscients que cela ne satisfera pas l'ensemble des familles et nous mettons tout en œuvre pour assurer l'accueil des enfants malgré le protocole.

Néanmoins, les forfaits pris en début d'année sont annuels, aucun remboursement ne pourra être effectué, cependant, nous réfléchissons déjà à des alternatives pour la rentrée 2020 – 2021. Pour faciliter l'aménagement de l'emploi du temps parfois modifiés des familles, tous les forfaits sont accessible même si non réglés (je peux mettre mon enfant le soir même si je n'ai pris en début d'année le forfait du midi)

Nous nous tenons à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations. N'hésitez pas à nous contacter .

Bien cordialement

Christelle Rigaud,
Responsable Alae